Regu le 14/04/2021

CCEDA CC 08/04/2021 (15)

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER » 29 avenue de Verdun 63190 LEZOUX EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

RÉUNION DU 08 AVRIL 2021

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE

L'an deux mille vingt et un, le huit avril, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, dans l'auditorium de la Médiathèque intercommunale à Lezoux, après convocations légales en date du 02 avril 2021, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

| Etalent presents fors de l'apper nominai. | |
|---|--|
| M. Bruno BOSLOUP | |
| Mme Bernadette RIOS | |
| M. Thierry TISSERAND | |
| Mme Isabelle GROUIEC | |
| Mme Élisabeth BRUSSAT | |
| M. Cédric DAUDUIT | |
| Mme Patricia LACHAMP | |
| Mme Nicole BOUCHERAT | |
| M. Jean-Louis DERBIAS | |
| Mme Michelle CIERGE | |
| M. René BROUSSE | |
| M. Bernard FRASIAK | |
| Mme Séverine VIAL | |
| Mme Laurence GONINET | |
| | |
| | |

Suppléant présent : M. Patrice BLANC

Etaient représentés (procuration) :

Mme Agnès TARTRY-LAVEST (à Mme Sylvie EXBRAYAT)

M. Yannick DUPOUÉ (à Mme Josiane HUGUET)

Etaient absents:

M. Patrick GIRAUDM. Alain COSSONM. Florent MONEYRONM. Antoine LUCAS

VOTE: En exercice: 35 Présents: 29 / Représentés: 2 Votants: 31

Mouvement en cours de séance (entrées/sorties) :

- Est arrivé en cours de séance à compter de l'OJ n° 02 M. Bruno BOSLOUP
- Sont partis en cours de séance à compter de l'OJ n°... M. Mme

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Madame Séverine VIAL, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Objet : CULTURE – MEDIATHEQUE Intercommunale – Réseau des Médiathèques entre Dore & Allier – acquisition de matériel informatique et de mobilier – DEMANDE DE SUBVENTION A LA DRAC (DGD)

Regu le 14/04/2021

CCEDA CC 08/04/2021 (15)

CULTURE – MEDIATHEQUE INTERCOMMUNALE Réseau des Médiathèques entre Dore et Allier Acquisition de matériel informatique et de mobilier

DEMANDE DE SUBVENTION A LA DRAC (DGD)

Madame la Présidente rappelle, que dans le cadre de la poursuite de la modernisation des Points-Médiathèques et de la Médiathèque Intercommunale et, afin d'aider et appuyer les bibliothécaires bénévoles dans la gestion quotidienne de ces Points-Médiathèques, il est nécessaire de doter tous les lieux d'un équipement informatique performant et certains doivent encore être équipés. Le réseau a également besoin de se doter de mobiliers complémentaires afin de satisfaire la présentation des collections au public.

Madame la Présidente précise que cette acquisition de matériel informatique et de mobilier est éligible au dispositif d'aide financier présenté par la Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne - Rhône-Alpes au titre de l'Aide aux bibliothèques publiques des Collectivités territoriales — Concours Particulier de la Dotation Générale de Décentralisation.

Aussi, Madame la Présidente propose à l'Assemblée :

- De l'autoriser à signer tous les documents permettant la demande d'aide auprès de la Direction des Affaires Culturelle Auvergne -Rhône-Alpes et de solliciter la subvention la plus élevée possible au titre de la DGD.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire APPROUVE la proposition de Madame la Présidente, à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 14 avril 2021

Signé par Élisabeth BRUSSAT, Présidente.